

20. Niveau hydrique

Le niveau hydrique traduit la disponibilité des ressources en eau de la station. Dans le cas des sols humides, il exprime également le manque d'oxygénation du sol. L'évaluation du niveau hydrique faite par le Fichier écologique des essences repose sur une échelle de 13 niveaux. Il est évalué grâce à une clé dichotomique qui repose sur les caractéristiques du sol et la position de la station.

Qualificatif de sol	Niveau hydrique	
<i>Xérique</i>	5	↑ Sécheresse croissante
<i>Sec</i>	4	
<i>Plutôt sec</i>	3	
<i>Mésique</i>	2	
	1	
<i>Frais</i>	0	→ Appr ovisionnement régulier en eau du sol, l'aération restant satisfaisante
	-1	
<i>Humide</i>	-2	↓ Humidité et anaérobiose croissantes
	-3	
<i>Marécageux</i>	-4	

<i>Régime hydrique alternatif</i>	-1 RHA	↓ Sols hydromorphes liés à un profil ou horizon peu perméable en position topographique de plateau ou de faible pente (<10 %) ; ils sont plus ou moins gorgés d'eau en hiver et au début du printemps et plus ou moins secs en été. Plus la valeur du niveau hydrique est basse, plus la nappe d'eau remonte à proximité de la surface pendant les périodes humides.
	-2 RHA	
	-3 RHA	

Pour en savoir plus :

« Clé de détermination du niveau hydrique des sols »

« Cartographie de la disponibilité en eau et en éléments nutritifs des stations forestières de Wallonie », Forêt.Nature n° 143